

Pays marchois → L'actu

COMMERCES ■ Mais qui a donc gagné la vitrine magique ?

Noël après l'heure pour Michel

Michel Courivaud, un habitant de Bussière-Poitevine, a remporté la vitrine magique, proposée par l'association des commerçants et artisans du Haut Limousin.

Anne-Marie Mula
anne-marie.mula@centrefrance.com

Il n'en revient toujours pas... Lui qui joue au loto « comme ça, de temps en temps car j'ai des fins de mois difficiles ».

« Ma fille calculait et recalculait avec son téléphone portable »

Michel Courivaud, agriculteur retraité, qui habite Bussière-Poitevine, a trouvé le prix le plus approchant de la vitrine magique, concoctée par l'association des commerçants et des artisans du Haut Limousin.



GAIN. Michel et ses enfants sont repartis le coffre de la voiture bien rempli.

Il a ainsi proposé 2.250 €, le montant réel étant de 2.252,98 €. Une somme bien supérieure à celle de 2018 avec une vitrine à dimension intercommunale, grâce à la participation de 42 commerçants, artisans et professions libérales, qui a attiré 340 joueurs.

« Dimanche 29 décembre, nous avions un repas de famille. Mais avec Marie-Laure, l'une de mes

filles, je suis venu devant la vitrine et j'ai commencé à imaginer le prix de chaque produit. On a fait le total, que j'ai majoré un peu, raconte l'heureux gagnant qui a gardé tous les petits papiers des simulations. Cela nous a amusés mais nous étions un peu stressés. Ma fille calculait et recalculait avec son téléphone portable. Puis, nous avons glissé les bul-

letins de jeu dans la boîte aux lettres de la vitrine. Nous avons joué en famille car nous n'habitons pas dans le même foyer. Nous sommes restés une heure trente... Tant et si bien que nous étions en retard pour le déjeuner ! ».

Puis, il y a eu le fameux coup de fil de Nicolas Chambinaud, le président de l'association pour lui annoncer la bonne nouvelle. « Nous sommes restés trente minutes au téléphone et je ne lui ai même pas demandé le montant exact », raconte-t-il. « Comme j'habite en appartement, je ne vais pas pouvoir tout conserver, comme par exemple les toilettes "révolutionnaires", j'offrirai certaines choses à mes enfants et mes petits-enfants. Par contre, comme mon actuelle télé est un prêt, je vais garder celle que j'ai remportée. Pareil pour le matériel de bricolage ». Vraisemblablement, cette opération devrait être renouvelée pour Noël 2020... ■

■ **NOUIC**

Municipales : Serge Nougier, candidat à sa succession



MUNICIPALES. Serge Nougier se présente.

« Après une longue réflexion, j'ai pris la décision de me représenter aux suffrages des habitants de Nouic, lors des prochaines élections municipales » confie Serge Nougier, maire de la commune depuis le 2 mai 2017. Il avait succédé à Serge Kolchak, élu en 2014 et démissionnaire.

« Il y avait de nombreuses raisons pour que je ne me représente pas. Tout d'abord, je n'ai jamais eu l'ambition d'être maire, mais comme premier adjoint j'ai pris mes responsabilités en 2017. Je n'aurais pas été fier de ne pas prendre la suite ayant eu la confiance des électeurs. Par ailleurs, j'ai une vie professionnelle très prenante. Enfin, les difficultés passées, liées au quorum lors des réunions du conseil municipal, ne m'y incitaient guère non plus. Ce qui a emporté ma décision de repartir, c'est le fait qu'une grande par-

tie du conseil, qui me soutenait, repart avec moi, dont les trois adjoints. Cela fait 22 ans que je suis à Nouic, comme pharmacien. Je pense que la population m'a adopté et j'ai toujours agi pour le développement de la commune. » explique le maire sortant.

Nougier ne comptant que 490 habitants au dernier recensement, le conseil ne sera composé que de onze membres. ■

■ **À NOTER**

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES. Dédicace en librairie. Claude Peyronnet dédicacera son dernier ouvrage *Petites et grandes histoires de la Basse Marche* le dimanche 19 janvier de 10 h 30 à 12 h 30 Chez Pierrette à la librairie de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Il sera accompagné de Colette Marsaud, écrivaine et Michel Dupeux, spécialiste du patois de la Basse Marche. ■

BALLEDET. Ramassage des encombrants. La collecte des encombrants est prévue jeudi 23 janvier. Se faire connaître en mairie de Balledet avant mardi 21 janvier, dernier délai. ■

ARNAC-LA-POSTE. Conseil municipal. Le conseil municipal d'Arnac-la-Poste se réunira mardi 21 janvier à 20 heures. À l'ordre du jour : résultat de l'appel d'offres pour le projet boulangerie/pâtisserie/snacking, travaux éventuels au niveau du chauffage de la mairie, réparation du système d'alarme de reliquaire de l'église, travaux de collecte des eaux de ruissellement rue Le Transloy... ■

COMPREGNAC. Collecte des encombrants. Les prochaines dates de collectes pour l'année 2020 sont le mardi 3 mars, le lundi 29 juin, le lundi 21 septembre et le lundi 14 décembre. S'inscrire auprès du secrétariat de mairie, tél. 05.55.71.00.23. ■

CHÂTEAUPONSAC. Concours de belote. Les jeunes agriculteurs de Châteauponsac organisent samedi 18 janvier à la salle des fêtes de la commune, un super concours de belote. Les inscriptions se feront à partir de 20 heures. 8 euros par personne. Sur place : tampo-la, buvette, casse-croûte. ■

PEYRAT-DE-BELLAC. Mairie. En raison d'une réunion à l'extérieur, la mairie de Peyrat-de-Bellac sera exceptionnellement fermée lundi 20 janvier de 14 h 15 à 17 heures. ■

■ **RELIGION**

PAROISSE NOTRE-DAME DE LORETTE ■

Samedi 18 janvier : messe à 18 heures à Peyrat-de-Bellac.

Dimanche 19 janvier : messes à 9 h 30 à Nouic et à 11 heures à Bellac, célébrées par Monseigneur Bozo.

PAROISSE SAINT-MARTIN EN BASSE

MARCHE ■ Samedi 18 janvier : assemblée de prière à 18 heures à Darnac

Dimanche 19 janvier : à 10 h 45 culte au temple de Villefavard. À 17 heures, messe à Saint-Léger-Magnezeix.

PAROISSE SAINT-PIERRE SAINT-PAUL ■

Samedi 18 janvier : messe à 18 heures à Balledet.

Dimanche 19 janvier : messe à 10 h 30 à Bessines. ■

■ **LES BELLACHONS ONT FAIT PREUVE DE SOLIDARITÉ**

■ **Débriefing sur les actions menées pour le Téléthon 2019.** Bien que les intempéries aient contrarié certaines démonstrations et activités, il n'en reste pas moins que les actions Téléthon menées sur Bellac, les 6 et 7 décembre derniers, affichent quand même un bon résultat financier.

Vendredi 10 janvier, salle Jean-Blanzat à Bellac, Alain Petit, assisté de Patrick Jallet, membre actif du Lions, a fait un débriefing de ces deux journées en présence des représentants des associations participantes : « Nous tenons à féliciter toutes les associations pour leur participation, la cohésion des équipes, le respect dans l'organisation et la bonne humeur dont chacun (une) a fait preuve durant ces 2 jours. La trentaine de clubs a permis de récolter une somme assez coquette pour l'AFM Téléthon. Nous tenons à remercier la municipalité pour le prêt des salles et aussi le service technique de la ville qui s'est activé pour le montage des stands. Nous avons décidé de faire toutes ces activités à l'intérieur et bien nous en a pris car le temps n'a pas été clément, à voir pour l'an prochain si continuité à l'intérieur ou en extérieur... En 2016, nos actions avaient rapporté 12.388,36 €, en 2019 nous espérons atteindre les 13.000 €, nous n'en sommes pas loin puisque nous avons récolté 12.883,50 € ! Misons sur cette année pour atteindre le but fixé, à ce sujet, nous sommes preneurs de toutes idées, projets pour le futur Téléthon, n'hésitez pas à en faire part. Merci à vous tous, cette somme aidera la recherche, les malades et leurs familles. » ■



RÉUNION. À gauche, Alain Petit et, à droite, Patrick Jallet, rendent compte du rapport financier des activités Téléthon 2019.

■ **CIEUX**

« Il est temps de passer le relais »

« Il est temps de passer le relais », c'est par cette phrase que le maire de Cieux, Claude Lebraud, a conclu la soirée traditionnelle des vœux samedi 11 janvier. Il ne se représentera pas pour un nouveau mandat, rappelant qu'il avait eu un accident de santé au début de l'automne. Il avait déjà annoncé sa décision, quelques jours plus tôt, dans le bulletin municipal. C'est peut-être pour cela que l'assemblée était aussi nombreuse.

Martine Fredaigue-Poupon et Stéphane Veyrias, conseillers départementaux, Yvette Coindeau, An-



L'ULTIME CÉRÉMONIE DES VŒUX. De très nombreuses personnes étaient venues dire au revoir au maire.

nie Dardillac, Philippe Lacroix et Jean-Claude Vi-

rondeau, maires de Montrol-Sénard, Javerdat, Ora-

dour-sur-Glane et Vaulry, le Père Morin de la paroisse, des représentants de la communauté de communes ainsi que des pompiers et de la gendarmerie, étaient venus assister aux derniers vœux du maire.

Après l'énoncé des réalisations de l'année passée, Claude Lebraud a chaleureusement remercié toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour la commune pendant ses 24 ans de mandat, tant à ses côtés (élus et employés communaux) qu'à titre individuel, au travers des associations ou par démarche personnelle. Au revoir Monsieur le maire. À bientôt Monsieur Lebraud. ■